

Image not found or type unknown



Comment faire?.....

Par **kloe**, le **11/02/2008** à **14:50**

Mon garagiste ma preté un fourgon pr demenager.J'ai emboutti le fourgon au nuveau du pare-choc AR il me demande de le payer 414£. Dois-je le payer car il n'y a pas de contrat de location, ni verification de l'etat du fourgon.Rien qui prouve que c'etait moi au volant.rnMERCI DE ME REPONDRE ASSEZ VITE.rnNi a t'il pas des assurances pour sa?